

LETTRE D'INFORMATION SEO

À l'attention des professionnel-le-s de l'enseignement

Édition n°1 - novembre 2018

Pédagogie

1. Différenciation pédagogique et compensation des désavantages

Des fiches d'information thématiques sur les troubles ou déficiences touchant certains élèves ont été élaborées par le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS). Celles-ci traitent de l'accompagnement en classe de ces élèves et sont disponibles sur [la page d'accueil de l'OES](#). Des informations sur ces fiches permettant de mieux les appréhender sont disponibles [ici](#).

2. Enseignement de l'allemand au cycle 3

[Des informations pratiques à l'intention des enseignant-e-s d'allemand du cycle 3](#) (accès RPN requis) sont mises à disposition sur le RPN. Vous y trouverez notamment un état des lieux sur les objectifs langagiers et les ressources complémentaires, une planification pour l'année scolaire 2018-2019 et des recommandations quant à l'évaluation formative et sommative.

3. Élèves à haut potentiel intellectuel

Les préoccupations concernant la scolarité des élèves à haut potentiel intellectuel ont récemment trouvé leur place dans le nouveau concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée. Afin d'y répondre, l'office de l'enseignement spécialisé (OES) propose un suivi des situations [d'élèves à haut potentiel intellectuel](#).

4. Renforcement du soutien pédagogique spécialisé

À la rentrée 2018-2019, environ 80 périodes supplémentaires ont été attribuées en faveur des élèves au bénéfice de [soutien pédagogique spécialisé](#), soutien en classe s'adressant à l'élève, à la classe ou à l'enseignant-e. Depuis 2014, l'État a octroyé 320 périodes supplémentaires dans ce domaine. En parallèle, les effectifs en école spécialisée ont légèrement augmenté.

5. Plateforme iClasse

En une année, le nombre de parcours a progressé de manière importante avec plus de 5'500 parcours (+2'700), dont 1'810 créés par des élèves ou leurs parents (+1'180). Plus du quart des enseignant-e-s utilisent iClasse pour mettre des ressources numériques à disposition de leurs élèves. De nouvelles fonctionnalités seront bientôt introduites. En attendant, découvrez notre [sélection de parcours publics](#).

Administration

1. Dépôt des demandes de mesures renforcées

La [directive](#) concernant les demandes de mesures renforcées a été mise à jour avec entrée en vigueur immédiate. Elle précise notamment les dates importantes à respecter pour le dépôt des demandes lorsque le dossier est abouti.

2. CLOEE2 – utilisation des listes

Pour faciliter [l'utilisation des listes](#) (accès RPN requis) l'accessibilité a été simplifiée et la mise en forme harmonisée. À court terme, cette simplification sera appliquée sur toutes les listes disponibles dans CLOEE2.

Retrouvez toutes les actualités de l'école obligatoire sur le [portail de l'enseignement obligatoire \(RPN\)](#).